

EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCÉDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée : – Modification N°2 du PLU	VILLIÉ-MORGON (69-RHÔNE)

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	Sans objet
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	Sans objet

2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Communauté de communes Saône-Beaujolais
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	105 rue de la République, 69220 Belleville-en-Beaujolais tel: 04 74 66 35 98
NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.	

3. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?	
Oui	Schéma de Cohérence Territoriale Beaujolais approuvé par délibération du 29 juin 2009, modifié en avril 2019 et en cours de révision.
3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?	
Oui	Le PLU a été approuvé le 16 décembre 2015

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?	
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	2 124 habitants en 2018
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	1 874 hectares
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	<p>La modification porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> la suppression d'un Emplacement Réservé pour la création d'une desserte à la liste des Emplacements Réservés. <p>Cet Emplacement Réservé représente une superficie de 1720 M2.</p> <ul style="list-style-type: none"> Modification du règlement des zones Ua et Ub, notamment sur les règles de bandes de constructibilité prescrites aux articles 6 et 7 Modification du règlement de la zone AS et plus précisément son article 2 afin d'autoriser de manière limitée le développement des sites agricoles existants.
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du proje	<p>Aucune modification n'est apportée à la répartition globale des zones.</p> <p>Répartition actuelle des zones :</p> <ul style="list-style-type: none"> Zones urbaines : 63,1 ha (soit 3,4 %) Zones à urbaniser : 2,4 ha (soit 0,1 %) Zones agricoles : 1 433,9 ha (soit 76,5 %) Zones naturelles : 374 ha (soit 20 %)

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?
Annexe à joindre : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)
Sans objet. Aucune modification n'est apportée au PADD
<i>Le PADD du PLU de 2015 est joint au présent formulaire.</i>

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?
Annexe à joindre : délibération engageant la procédure
<p>La modification N°2 porte sur les objectifs suivants :</p> <p>Aujourd'hui, plusieurs points amènent particulièrement les élus à souhaiter une modification du document d'urbanisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> Il est apparu que certains sites agricoles ne disposaient pas de la surface nécessaire à leur développement. L'emplacement réservé n°6 a été mise en place pour créer un axe de desserte au cœur d'une opération de développement de l'habitat prévu en zone à urbaniser. <p>Depuis, cette zone à urbaniser a été reclassée en zone Naturelle (N) et le projet de développement de l'habitat abandonné.</p> <p>Il n'y a donc plus lieu de maintenir le projet de création d'un axe de desserte à cet endroit. L'ER n°6 peut donc être supprimé</p>

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

- Les élus souhaitent revoir les règles concernant les bandes de constructibilité prescrites aux articles 6 et 7 des zones Ua et Ub.

La règle de morphologie urbaine doit être revue afin de mieux être adaptée aux besoins.

L'arrêté de prescription est joint.

3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?

Oui	Non	Non
-----	-----	-----

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?

	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		Non	
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		Non	

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...

	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la <u>loi Montagne</u> ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270		Non	
Les dispositions de la <u>loi Littoral</u> concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»		Non	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (<u>SDAGE</u>) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (<u>SAGE</u>) ? http://www.gesteau.eaufrance.fr/	Oui		Le SDAGE Rhône Méditerranée.
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	Oui		La Communauté de Communes Saône Beaujolais

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?

Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone

La modification n°2 ne porte sur le zonage que par la suppression de l'ER N°6.

Le projet d'additif au rapport de présentation pour la modification N°2 est joint au présent formulaire. Il permet de localiser ce projet.

4.1 Présentation de votre projet

Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
Des espaces agricoles ?	Oui		La modification du règlement à l'article 2 de la zone AS permet aux sites agricoles existants d'évoluer de manière limitée. En effet pour un certain nombre de sites agricoles, le dessin de la zone A est trop restrictif et ne leur permet pas de se développer alors même que l'activité agricole et notamment viticole est au cœur de la dynamique économique du territoire.
Des espaces boisés ?		Non	
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?	Oui		La zone AS qui entoure la plupart des sites agricoles et correspondant aux secteurs à préserver au titre des séquences paysagères remarquables, ne permet pas de créer de nouveaux bâtiments agricoles mais simplement des extensions des bâtiments existants. Afin de permettre à l'ensemble des sites agricoles de bénéficier d'une marge plus importante pour le développement de leur activité, sans toutefois venir diminuer une protection paysagère, nous proposons d'adapter le règlement de la zone AS. La zone AS autorise déjà la création d'extension de bâtiments agricoles, on propose donc d'autoriser en plus les nouveaux bâtiments agricoles, mais de manière mesurée, en limitant leur taille (30% de l'existant comme les extensions et une seule fois par exemple) et la distance d'implantation par rapport aux bâtiments existants (par exemple dans un rayon de 20m). De cette manière, la règle de protection paysagère de la zone AS qui vise à protéger du mitage les espaces de vignes est respectée.

Complétez si nécessaire

4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet	
À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre	Pôle de proximité au sens du SCOT Beaujolais
4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :	
Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	Sans objet, le projet ne porte pas sur une augmentation de la possibilité de création de logements. Les objectifs du PADD de 2015 ne sont pas modifiés.
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ? Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?	Sans objet
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	Sans objet
Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.	Sans objet
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	Sans objet
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	Sans objet
Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre	
4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	Sans objet, le projet ne porte pas sur le fait de permettre l'implantation d'activités économiques
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	Sans objet
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	Sans objet
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	Sans objet
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?	Sans objet

4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_pay_sage_r82.map		Non	
Site inscrit ou projet de site inscrit ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_pay_sage_r82.map		Non	
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		Non	
Éléments majeurs du patrimoine ? http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/		Non	
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?		Non	
Complétez si nécessaire			

4.6 Ressource en eau			
Captages			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		Non	
Autres captages prioritaires ?		Non	
Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales			
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?	Oui		La commune adhérente au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Ardières (SIEVA) et au Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Beaujolais (SIEHB). Le projet n' a pas d'impact sur cette question.
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/	Oui		La collectivité dispose d'un zonage d'assainissement (2007) et d'une station d'épuration. Le projet n' a pas d'impact sur cette question.
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire?			
Complétez si nécessaire			

4.7 Sols et sous-sol			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ? http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php		Non	
Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&carte=		Non	
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		Non	
Complétez si nécessaire			

4.8 Risques et nuisances			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ?		Non	
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?		Non	
Nuisances ?		Non	
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?		Non	
Complétez si nécessaire			

4.9 Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Y a t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire			Non concerné
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		Non	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ?		Non	

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Une zone <u>Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC)</u> à proximité ?</p> <p>http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>		Non	
Un parc naturel national ou régional ?		Non	
Une réserve naturelle nationale ?		Non	
Un espace naturel sensible ?		Non	
<p>Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ?</p> <p>http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>		Non	
<p>Un arrêté préfectoral de protection de biotope ?</p> <p>http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>		Non	
<p>Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?</p>		Non	
<p>Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?</p> <p>https://www.eaurmc.fr/</p> <p>https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html</p> <p>http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html</p>		Non	
Complétez si nécessaire			

4.4 Continuités écologiques

<p>Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?</p>	Oui	<p>Le ScoT du Beaujolais identifie sur la commune un corridor aquatique constitué par la zone humide de la partie nord de la commune.</p> <p>Le projet n'impact pas cela.</p>
<p>Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ?</p> <p>http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>		<p>Le SRCE Rhône Alpes identifie sur la commune principalement un enjeu de maintien des liaisons entre les grands ensembles agricoles et naturels de part et d'autre de la Saône ainsi que de maintien d'une trame verte et bleu fonctionnelle dans le secteur à dominante agricole.</p> <p>Le projet n'impact pas cela.</p>

4.9 Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?			
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		Non	
Complétez si nécessaire			

5. Annexes (rappel)

<p>Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :</p> <p>– pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;</p> <p>– pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)</p>		
Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	Oui
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	Oui Arrêté du Maire prescrivant la procédure
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	Oui Dossier de Modification (additif au rapport de présentation)
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	PADD de 2015

6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Date : 25/04/2022	Jacky MENICHON, Président,
-------------------	----------------------------------

Lieu : Belleville-en-Beaujolais

SIGNATURE



ANNEXE 1

Contacts

Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.	
Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	Lucie DELY – Bureau d'étude Atelier du Triangle
Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel	lucie.dely@atelierdutriangle.com

ANNEXE 2

Pièces jointes

- 1 – Arrêté prescrivant la modification n°2
- 2 – PADD du PLU approuvé en décembre 2015
- 3 – Additif au rapport de présentation
- 6 – Demande « cas par cas »